



© Sensee - Dronepress

VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet
projets.ouvrages-olympiques.fr



Un compte instagram
[@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage)



Une **newsletter** (par mail, sur abonnement)
et une **lettre d'information** distribuée
en boîte aux lettres.



Une adresse de contact pour échanger
avec l'équipe et poser toutes vos questions
info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Et de **nombreuses rencontres organisées
près de chez vous** avec l'équipe projet.
Inscriptions sur le site internet.

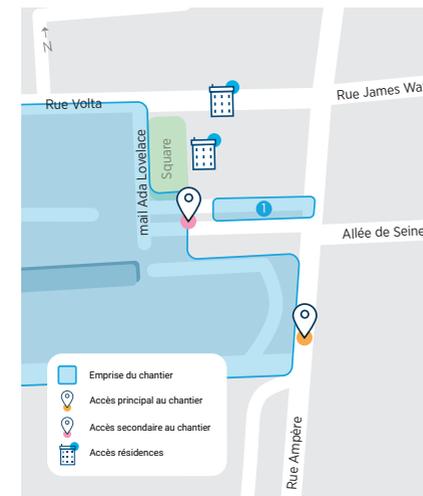
Le 6 août 2020

Universeine : les travaux en voirie en août et septembre

Travaux de raccordement de réseaux dès mi-août

Du 10 août au 7 septembre, la SOLIDEO réalise des travaux sur les réseaux d'évacuation des eaux usées, eaux pluviales ainsi que le réseau électrique.

Durant toute la durée des travaux, les circulations piétonnes sont maintenues ainsi que l'accès au square Ada Lovelace et les entrées d'immeubles.



La circulation des camions se fera sur la rue Volta et le nord du mail Ada Lovelace pour limiter la circulation sur l'allée de Seine.

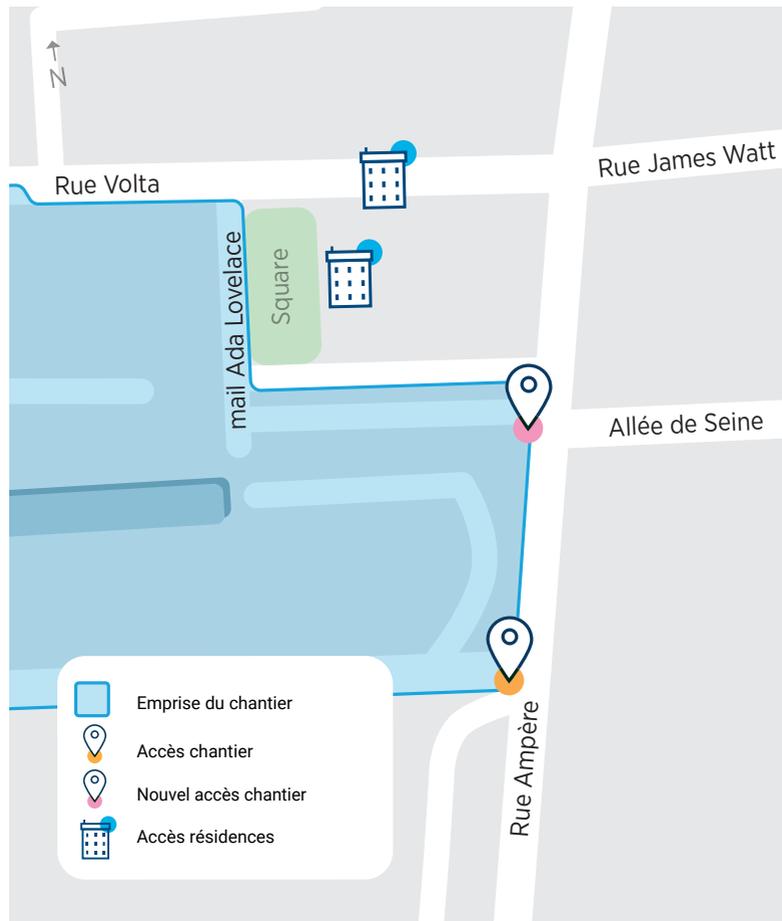
1 Du 17 août au 11 septembre, l'entreprise Véolia réalisera également des travaux de raccordement au réseau d'eau potable sur une partie de l'allée de Seine et de la rue Ampère.

Changement de l'emprise de chantier en septembre

Afin de sécuriser les travaux de la SOLIDEO, l'emprise de chantier sera étendue sur une partie de l'allée et du mail Ada Lovelace. Le repositionnement des clôtures de chantier commencera la semaine du 31 août et sera terminée pour le 7 septembre.

Un nouveau portail pour les véhicules de chantier sera mis en place à l'angle allée de Seine/rue Ampère.

L'accès au square sera maintenu ainsi que les cheminements piétons et les entrées des immeubles.



Par ailleurs, par arrêtés municipaux de la Ville de Saint-Denis, les rues Watt, Faraday et Louis Marchand sont interdites aux plus de 3,5 T sauf livraison depuis le 17 juillet 2020.



Enfin, depuis début août jusqu'à fin septembre, des essais géotechniques impliquent des perturbations ponctuelles sur la RD1. La circulation est maintenue dans les deux sens avec des réductions partielles et temporaires à une voie dans le sens nord-sud.



Les travaux se déroulent du lundi au vendredi, de 7h à 19h, hors week-end et jours fériés (sauf dérogation soumise à autorisation).

Certaines interventions se poursuivent également les samedis durant le mois d'août, sur les zones boulevard Finot et ancien site RTE/futur parc Ampère.



© Sennse - Dronepress